



**Le Chef de l'Etat dit attendre qu'il soit soumis à son appréciation un mécanisme plus approprié pour la collecte des taxes sur les téléphones.**

C'est une correspondance du Ministre d'Etat, secrétaire général à la Présidence de la République, dans laquelle il demande au secrétaire général des services du Premier Ministre, et sur haute instruction du Président de la République, de sursoir la mise en œuvre de la collecte par voie numériques droits de douane et taxe sur les téléphones et terminaux importés.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

N° 4592/CS /SG/PR

Réf. :

**Très Urgent**

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

SECRETARIAT GENERAL

Yaoundé, le 19 OCT 2020

LE MINISTRE D'ETAT, SECRETAIRE GENERAL  
The Minister of State, Secretary General

A

MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL DES  
SERVICES DU PREMIER MINISTRE

YAOUNDE

**Objet** : Droits de douane et taxes sur les  
Subject : téléphones et terminaux importés.

En exécution des Très Hautes Instructions du PRESIDENT DE LA  
REPUBLIQUE,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'Il demande au Premier  
Ministre, Chef du Gouvernement, de :

- faire surseoir à la mise en œuvre de la collecte par voie  
numérique des droits de douane et taxes sur les téléphones et  
terminaux importés ;
- soumettre à Sa Haute Sanction un mécanisme plus approprié de  
recouvrement desdits droits de douane et autres taxes. /-

**COPIE** : - MINFI ;  
- MINPOSTEL.



*[Handwritten signature]*

Ferdinand NGOH NGOH

Pour rappel, cette modification dans la collecte des droits de douane pour l'importation de téléphones portables et tablettes numériques suscitait déjà une grande incompréhension au Cameroun.

Les dits droits ne devraient plus être payés par les importateurs mais directement par l'utilisateur, soit 33% du coût de l'appareil. Les autorités invoquaient la lutte contre la fraude.